

RÉSUMÉS

Amélie ADDE
Université de La Réunion

Les difficiles négociations luso-castillanes sur les Moluques

Les négociations entre les Espagnols et les Portugais sur les Moluques impliquèrent la révision du traité de Tordesillas de 1494 en débouchant sur le traité de Zaragosse de 1529. Aux termes de celui-ci, Charles Quint vendait les îles Moluques au Portugal mais conservait une possibilité de rachat. Est proposé ici l'examen de la chronologie des courriers qui se sont succédé entre 1525 et 1528 autour de cette négociation. Le conflit d'intérêts entraîna les deux parties à exercer des pressions autant sur le plan économique que politique. Ainsi, l'expédition de Loaysa, préparée dès 1525 par Charles Quint, amena à renouer les négociations après l'échec de 1524 car elle suscita la fureur de Jean III de Portugal. Charles Quint avait beau assurer que rien ne serait fait qui puisse atteindre les intérêts portugais : une flotte composée de pas moins de 7 navires ne pouvait manquer de constituer une menace. Le Portugal essaya de durcir les termes de la négociation (menaçant parfois de les rompre purement et simplement). Sans envisager la conquête, l'Empereur souhaitait parvenir à neutraliser la puissance portugaise sur la zone tout en s'assurant une relative sécurité dans les liaisons maritimes, notamment avec les colonies américaines tandis que Jean III cherchait à soutenir l'expansion commerciale dans une région dont les épices lui assuraient des revenus importants. Dans toute négociation, il y a le dit et le non dit. En s'appuyant sur les courriers que les deux puissances se sont échangés, ce travail s'attachera à analyser les stratégies de défense de chacune des deux parties et les moyens de pression exercés, sur le plan politique, voire géopolitique, juridique et économique.



Abdul Majid AMODE
Université de La Réunion

La ghettoïsation, un moyen pour combattre la politique d'acculturation du pouvoir colonial et de lutter contre la missiologie d'assimilation. Le cas des matelots « Lascards » musulmans à l'île Maurice (1732-1810)

En dépit de leur statut d'hommes « libres » il sera interdit à ces musulmans de pratiquer leur foi à cause de l'exclusivité de la religion catholique. Cette législation du pays sera discriminatoire à leur égard aussi bien qu'envers tous les non-catholiques dont la ferveur religieuse n'aura pas le droit de s'extérioriser. Les matelots Lascards seront contraints à un état de clandestinité. Cet exil intérieur, loin des regards des autorités locales et de l'Eglise, leur a permis de pouvoir pratiquer leur foi sans entrave. On a l'impression qu'ils provoquent consciemment leur propre ghettoïsation afin de résister au processus d'acculturation.

Cette politique d'acculturation s'accompagnait d'un processus d'assimilation. Derrière le rideau du pouvoir colonial, se profilait l'Eglise, à travers son programme d'évangélisation des esclaves. Elle essaya également de convertir les Indiens libres. Thobie décrit cette approche qui consiste à utiliser l'intermédiaire de « missionnaires qui "s'efforçaient de parler à l'indigène dans sa langue, afin de pénétrer son âme" »¹.

L'appréhension des Lascards en face de ce pouvoir de l'Eglise est mise en lumière par Nagapen qui fait référence au Code noir de 1723 des Iles Bourbon et de France. Bien que le Code noir ne s'applique pas directement à l'évangélisation des Indiens libres, on observe néanmoins l'exclusivité de la religion catholique.

Les grandes études sur le XVIII^e siècle mauricien ont le plus souvent négligé ces matelots Lascards musulmans et les ont condamnés à l'oubli².



¹ Jacques Thobie, *Histoire de la France Coloniale, 1914-1990*, Paris : A. Colin, 1990, tome 2, p. 35.

² Musleem Jumeer, « Les affranchis et les Indiens libres de l'île de France au XVIII^e siècle (1721-1803) », Université de Poitiers : 1987, p. 335.

Jacqueline ANDOCHE
Université de la Réunion

L'épisode Compagnies des Indes à Bourbon et le devenir du *café péi* : une lecture ethnologique

Geste universel, boire un café est aujourd'hui une attitude banale. À la construction de ce trait humain, on pourrait dire que la société réunionnaise a sa part, ne serait-ce que par les tribulations qui ont jalonné l'histoire de la mise en culture locale du genre *Coffea*. Alors que la colonie n'en était qu'à son enfance, à l'aube du dix-huitième siècle, le projet de la Compagnie des Indes de la développer par la caféiculture sera à l'origine d'une confrontation de valeurs et de pratiques, qui pour autant qu'elle mettra en scène l'administration et ses Sujets, la Métropole lointaine et les « z'habitants » de Bourbon, participera à l'émergence d'une culture, ici entendue au sens anthropologique du terme. C'est une telle culture qui s'est conservée dans les mémoires. Construite, transmise, corrigée au fil des âges, reconnue, déniée ou méprisée, aujourd'hui revisitée à la faveur du développement touristique ainsi que des nouveaux engouements et enjeux autour du café local, c'est elle qui module les modes de production, la préparation, la consommation, voire la façon de nommer le café ou de parler de lui.

L'objectif de notre communication ne sera pas de retracer une histoire réunionnaise du café. D'autres chercheurs se sont attelés à ce rude et combien complexe exercice qui dépasse nos compétences d'ethnologue. À partir de quelques points historiques qui ont marqué les débuts du café à Bourbon nous tenterons de montrer comment, sur la base de confrontations opposant sans relâche les intérêts du politique et de l'économique au vécu quotidien des familles, se sont construits à propos et autour du café, un langage, des habitudes, des attitudes et des savoirs faire, voire un imaginaire spécifiques de notre créolité. Ce faisant, nous serons amené à expliquer ce qu'en tant qu'ethnologue, aimant le café et ayant été éduquée au cœur d'un terroir des hauts de La Réunion historiquement marqué par son agriculture, nous entendons par l'expression « café péi » ; par là même nous tenterons de faire sentir comment derrière la matière visible ou le produit que désigne cette expression, se cache l'art de vivre de tout un peuple.



Mélanie CAPREDON
Université de La Réunion

Traces d'une migration arabe vers Madagascar observées à travers l'analyse génétique des lignées paternelles d'une ethnie de la côte Sud-est

Entre le XIII^e et le XVI^e siècles, la Mer des Indes fut le théâtre de nombreux mouvements populationnels aux fins commerciales ou coloniales. La France débuta le commerce avec Madagascar dès 1527. Avec la fondation de La Compagnie des Indes Orientales, une colonie fut détachée dans le Sud-est de la Grande Ile. Vers la fin de l'année 1643, Pronis, chef de la colonie, envoya des Hommes dans la Matatana et y fit construire le Fort Dauphin. Le gouverneur Etienne de Flacourt y débarqua en 1648 et commença à recueillir la tradition dans l'Anosy. C'est à partir de cette époque que les recueils d'expéditions vont décrire pour la première fois les ethnies peuplant la côte du Sud-est malgache. Cette contrée a vu l'arrivée de plusieurs migrations, la dernière, celle des Antemoro ayant été en mesure de fonder dans le sud-est de Madagascar une dynastie qui a régné jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Depuis ces premières descriptions, les Antemoro ont fait l'objet de nombreuses études anthropologiques et linguistiques. Néanmoins, le débat sur l'origine des migrants fait toujours l'objet d'hypothèses contradictoires illustrées principalement par les travaux de Gabriel Ferrand et d'Alfred Grandidier. Ces populations se réclament d'une origine arabe en provenance de La Mecque.

La recherche ici tente de répondre à la question de l'origine biologique des ancêtres de l'ethnie des Antemoro, en ayant recours à la génétique moléculaire. Cette problématique étant également rattachée à celle des migrations arabo-islamiques qui eurent lieu dans l'océan Indien à cette période.

Nous proposons de présenter les résultats des analyses génétiques des lignées paternelles de l'échantillonnage d'une population d'Antemoro. Le polymorphisme du chromosome Y a été étudié par l'analyse des marqueurs classiques.

Les résultats mettent en évidence pour ces lignées paternelles, une population fortement endogame, aux origines africaine et sud-est asiatique ainsi que la présence d'une composante arabe. Ces conclusions seront confrontées aux données des différents champs d'études, ce travail ayant pour objet de mettre en relation l'anthropologie culturelle et sociale avec l'anthropologie biologique.



Bernard CHAMPION
Université de La Réunion

Indiennes : le secret des toiles peintes

En 445 avant J.-C., Hérodote écrit à propos de l'Inde qu'« on y trouve des arbres poussant à l'état sauvage, dont le fruit est une laine meilleure et plus belle que celle des moutons. Les Indiens tissent des vêtements avec cette laine d'arbre ».

La maîtrise des techniques de teinture et notamment des mordants permettant de fixer les couleurs ainsi que la finesse des motifs faisaient des « indiennes » des produits très recherchés. L'engouement de la haute société européenne pour les « calicots », les « patnas », les « perses » dans l'ameublement puis le vêtement est fort et la mode se propage dans toutes les couches de la société. L'étaminier-paysan Louis Simon est le témoin, dans son village du Haut-Maine, de la rapidité de la diffusion des cotonnades. Il rapporte dans son journal : « J'ai vu le commencement des cotons et cotonnades. Les dames les plus riches s'en paraient d'abord, puis les femmes du commun et enfin les domestiques et même les pauvres, ensuite les toiles d'orange et les indiennes sont aussi venues à la mode chez les grandes dames et puis chez les autres femmes comme on le voit à présent ».

Mais le savoir-faire des artisans indiens, alors que leurs instruments apparaissent des plus sommaires, paraît inimitable. Cette technique, que la communication présentera, repose sur un savoir millénaire et une expérience des processus de préparation du coton, de mordantage, de teinture... dont la mise en œuvre suppose une spécialisation et une durée d'exécution qui excèdent les capacités des manufacturiers européens.

De surcroît, la créativité des peintres leur permet de s'adapter à la demande des commanditaires. Leurs productions s'exportent en Perse ou en Indonésie par l'intermédiaire de marchands indiens, perses, arméniens, bien avant de répondre aux attentes du marché européen. Les pièces destinées à la cour moghole sont d'une particulière finesse. À ce propos, le comte de Maudave écrit : « Toutes ses dépenses réunies formoient une consommation incroyable surtout en étoffes précieuses, car le grand luxe des mogols avoit pour principal objet la somptuosité des habits et des équipages ». Un voyageur voit à Madras « des Persans qui [font] travailler à façon dans tous les environs, c'étaient des fonds blancs à palmes cachemire détachées et des fonds blancs genre perse et des châles de différentes largeurs ». Les indiennes destinées à la Perse sont ornées de cyprès stylisés et de paons et prennent souvent la forme de tapis de prière.

Les cotonnades indiennes concurrencent les textiles traditionnels, laine, lin, chanvre et soie sur le marché européen. Pour protéger les manufacturiers français, une prohibition totale, qui fera l'objet de deux édits et de quatre-vingts arrêts du Conseil d'État, de 1686 à 1759, frappe ces tissus. Ce qui n'entrave en rien le commerce de ces toiles qui composeront jusqu'à la moitié des cargaisons des vaisseaux de la Compagnie. Les Goncourt, dans leur portrait de la *Femme au dix-huitième siècle*, citant librement Grimm, écrivent : « Il semble que cette mode des toiles peintes est encore excitée, irritée, avivée par la sévérité de ses arrêts prohibitifs [...] et c'est un goût général, protégé par la cour, autorisé par l'exemple de Mme de Pompadour, qui n'aura pas dans son château de Bellevue un seul meuble qui ne soit de contrebande ».



Anil Dev CHINIAH
Université de Maurice

Un autre regard sur l'esclavage pendant la période anglaise (1810-1835) (à partir de quelques rapports et récits de voyage anglais)

Beaucoup a été écrit sur l'esclavage dans l'océan Indien et pourtant de nombreux spécialistes soutiennent que c'est un phénomène historique et social encore très méconnu et très mal cerné. On connaît le constat qui sert de fondement aux travaux de Hubert Gerbeau sur l'esclavage à La Réunion et dans l'océan Indien, à savoir, le « mur du silence » qui entoure l'histoire de l'esclavage. Œuvrant sur ce même terrain mais avec une prédilection similaire pour son pays, l'historienne mauricienne Vijaya Teelock a intitulé l'un de ses premiers travaux : « Breaking the Wall of Silence : The History of Afro-Malagasy Mauritians in the Nineteenth Century ». Ils sont rejoints dans leur constat-programme par un chercheur britannique, Anthony Barker, qui a ceci à nous dire dans l'introduction à son livre : « Slavery and Antislavery in Mauritius 1810-1833 » (1996) : « Slavery has been a neglected chapter in the overall history of Mauritius, a country in which the descendants of slaves have been far outnumbered by the descendants of immigrants from the Indian sub-continent... » Pourquoi donc ces vingt-cinq premières années de la colonisation britannique sont-elles importantes pour comprendre la situation de l'esclavage à Maurice ? C'est ce que la communication s'efforcera de montrer.



Philippe LE TRÉGUILLY
Université de La Réunion

Une source fondamentale pour l'histoire de la Compagnie des Indes aux Mascareignes : la sous-série colonies C⁴ des Archives nationales

La sous-série colonies C⁴ des Archives nationales regroupe la correspondance adressée par les autorités de l'île de France à la direction de la Compagnie en métropole ou au gouvernement, depuis les débuts de la colonisation jusqu'à la conquête anglaise en 1810. Sur 122 articles, 18, soit 16 registres et deux cartons, concernent la Compagnie, l'administration étant rétrocédée au roi à partir de 1767. C⁴ intéresse en fait autant l'histoire de Bourbon que celle de l'île de France tant les relations entre les deux îles sont étroites. Ainsi, dans le seul registre C⁴ 6, Bourbon est cité 278 fois. La saisie informatique de cette correspondance par les étudiants de master de l'université de La Réunion, achevée à 80 % aujourd'hui, débouchera à terme sur un instrument de recherche performant. A titre d'exemple, nous examinerons les différentes occurrences du mot marron pour tenter de cerner la place qu'il occupe dans la correspondance officielle.

A propos de deux portraits retrouvés de la famille Boucher-Desforges

Les portraits anciens d'habitants de Bourbon au temps de la Compagnie sont rares. Deux membres de la famille du gouverneur Antoine Boucher-Desforges (v. 1681-1725), qui dormaient depuis plus de deux siècles dans la région de Lorient, ont récemment retrouvé leur identité. Nous suivrons le processus qui a permis leur identification, en nous appuyant sur des photographies.



Carpanin MARIMOUTOU
Université de La Réunion

Indiens, Bombeyens, Gujratis, Kalkita, Malbar, Tamouls. Représentation des Indiens à La Réunion dans la littérature canonique et processus de créolisation dans les formes vernaculaires

Ma communication n'est pas chronologiquement limitée à la période des compagnies des Indes. Elle se consacre essentiellement aux contacts de populations venues de l'océan Indien et d'Europe et sur les effets de ces contacts sur une terre sans passé précolonial, l'île Bourbon devenue ensuite La Réunion. Comme le signale l'appel à communications, l'océan Indien, avant et après l'arrivée et l'installation des Européens, est un lieu d'échanges multipolaires reliant la Chine, la Malaisie, l'Inde, la péninsule arabique et l'Afrique de l'Est.

Mon intervention portera plus précisément sur la question de « la connaissance de la civilisation indienne » ou, de manière plus juste sur les représentations de cette (ou ces) civilisation(s) indienne(s), à partir de leur (re)lecture par les Réunionnais en fonction de la présence réelle sur l'île des habitants originaires (ou se définissant comme) de différentes parties de l'Inde depuis les débuts du peuplement insulaire.

Je m'intéresserai plus particulièrement à deux aspects de ces contacts, des représentations qui en découlent, des effets actifs dans le champ littéraire et artistique. Je m'intéresserai à la façon dont la présence « indienne » — à la fois en Inde et à La Réunion — est vue, lue, mise en scène dans le discours social et littéraire de la formation discursive coloniale réunionnaise. Ma lecture s'appuiera sur les travaux de Michel Foucault et d'Edward Saïd sur les relations entre représentation, savoir, pouvoir. J'inverserai ensuite la perspective pour lire — cette fois-ci dans une démarche proche de celle des *Subaltern Studies* et des *Cultural Studies* — comment cette présence « indienne » contribue à informer, construire, transformer le champ artistique et littéraire, en particulier dans deux genres vernaculaires : le conte créole et le maloya.



Claude MESMIN
Université de Paris 8

Du temps de la Compagnie des Indes à l'aube du 21^e siècle Emigrer pour faire fortune ? À propos de la correspondance de Rose Pinczon du Sel

Quand Rose Pinczon du Sel se marie, à 18 ans, à Rennes, avec le chevalier Vincent-Paul Pinczon du Sel, elle n'a pas de dot et son mari, de 10 ans son aîné, cadet de famille, n'a aucune fortune – et l'armée paie mal ses officiers. De plus, deux filles, Rosette et Pauline étant nées très vite, comment vivre et leur assurer une dot décente ? La décision d'aller faire fortune à l'Isle de France fut rapidement prise... Les lettres de cette femme qui a passé douze années à l'Isle de France, au milieu du XVIII^e siècle, constituent un témoignage original, sur fond de rivalité franco-anglaise dans les Indes orientales, sur les motivations et la vie quotidienne de ces nobles désargentés qui partirent chercher fortune à l'Isle de France.



Chantale MEURE
Université de La Réunion

L'Inde française ou le rêve entravé : Challe et Leconte de Lisle

De Challe, voyageant aux Indes orientales à la fin du XVII^e siècle et consignait ses analyses des relations entre la France et cette partie du monde dans son *Journal* de 1721, à Leconte de Lisle, qui publie en 1858 *L'Inde française*, le même rêve exalté et nostalgique se prolonge.

Le rêve indien, entaché d'un sentiment exacerbé de frustration, se projette, chez les deux écrivains, sur un fond de rivalités européennes qui à la fois stimule et empêche la rencontre vécue en imagination sur le mode chevaleresque.



Mélanie MEZZAPESA
Université de La Réunion

Les Juifs, les Compagnies des Indes et la recherche de nouveaux horizons

Vulgairement, il est surprenant d'apprendre qu'une communauté juive est installée à La Réunion. Discrète mais bien présente, organisée mais peu dynamique, la Communauté Juive de La Réunion (CJR) fait désormais partie intégrante de cette mosaïque culturelle et culturelle qui caractérise notre île. Moins nombreuse que celles des Antilles françaises, elle est également bien moins active tant sur l'intérieur que l'extérieur de la communauté. Pourquoi ? En quoi cette communauté du DOM de l'océan Indien est-elle si différente de celles des autres DOM ?

Le facteur de l'installation récente datant des années soixante semble en être la principale raison. Découverte tardive, isolement, l'île de La Réunion a longtemps été ignorée et n'était qu'un simple point de ravitaillement.

Ces études sur l'origine des Juifs de La Réunion et les éventuelles relations qu'ils auraient pu entretenir avec les Compagnies des Indes européennes ont dirigé nos recherches sur les Amériques et les Antilles européennes aux temps des découvertes. Il semblerait que de nombreux Juifs ou des *conversos*¹ aient non seulement participé au financement des Compagnies des Indes et à leurs différents commerces mondiaux, à la découverte du nouveau monde mais également à la traite négrière, sujet encore sensible et polémique. Les Juifs, même minoritaires, ont eu un rôle à jouer dans les sociétés d'habitation et de colonisation des nouvelles terres tant sur le plan économique et commercial, notamment avec la culture du sucre, qu'ils étaient les seuls à maîtriser. Mais rien de similaire ne semble s'être produit à La Réunion.

¹ Des Juifs convertis au christianisme mais pratiquant encore le Judaïsme en secret. De nombreuses élites espagnoles et portugaises travaillant pour les rois catholiques étaient de ceux-là.

Pourtant cette ébauche de travail a permis d'illustrer la Communauté Juive de La Réunion tout en s'interrogeant sur son implantation réelle. Des recherches historiques et généalogiques et des témoignages mettent en évidence certains noms à consonance juive pour les premiers habitants réunionnais, et une descendance juive pour quelques femmes métisses malgaches et portugaises. Reste à déterminer la véracité de ces données.



Jehanne-Emmanuelle MONNIER
Doctorante en histoire

Alfred Grandidier : de la civilisation indienne à l'ethnographie malgache

Le nom d'Alfred Grandidier est indéfectiblement associé à Madagascar pour tous les chercheurs qui travaillent d'une manière ou d'une autre sur la Grande-Île. Pourtant, l'auteur de *l'Ethnographie de Madagascar* n'a pas débuté sa carrière par l'étude des peuples de Madagascar. Explorateur et scientifique, il voyage d'abord deux ans dans les Amériques en 1857-1859, puis en Inde en 1862-1863, avant de parcourir Madagascar entre 1865 et 1870.

Ses travaux sur l'Inde comme sur les peuples malgaches, bien que se voulant purement scientifiques et détachés, sont en fait très empreints du jugement du voyageur, voire sciemment orientés à des fins idéologiques. A une époque où les sciences humaines commencent à peine à se définir et à se structurer il est facile à un autodidacte curieux et intelligent de pénétrer des champs d'études encore peu spécialisés. Mais si, comme l'écrit Gérard Toffin, « l'ethnologie implique non seulement un dépaysement radical, mais aussi une sortie de soi à la rencontre de l'autre », Alfred Grandidier fait-il véritablement œuvre d'ethnologue ? Rien n'est moins sûr.

Nous envisagerons dans un premier temps la perception de la civilisation indienne ancienne par Alfred Grandidier. Ensuite nous présenterons ses méthodes dans la pratique de l'ethnographie à Madagascar, jamais très éloignées de l'anthropologie physique, avant d'aborder pour finir l'utilisation idéologique de ses recherches sur les peuples de Madagascar.



Marc RIVIÈRE
La Rivière Saint-Louis, Réunion

Café pointu, café Leroy, café laurina, pointu de Bourbon

Je n'ai pas utilisé le nom de Bourbon pointu et pour cause ! Ce café bien qu'originaire de l'île n'est pas classé dans la variété Bourbon. Il constitue une variété à part, bien déterminée et classée comme telle, dans des livres de renommée mondiale qui traitent du café au même titre que les variétés Amarella, Maragogype, et Moka d'Éthiopie.

La variété Bourbon, mondialement connue, est issue des premiers plants de café d'Arabie introduits dans l'île entre 1715 et 1718. C'est une variété de café qui s'est adaptée dans les milieux différents où elle a été introduite pour donner des formes pas très bien fixées, auxquelles on ne peut pas donner le nom de variétés. Notre bourbon est une de ces formes comme le Nacional du Brésil. Tandis que le pointu, lui, qu'il soit endémique ou exotique, a une autre origine. Il faut donc l'appeler : pointu de Bourbon, pour ne pas faire la confusion.

Tout le monde est bien d'accord sur ce point : le café pointu n'est pas un hybride mais un mutant, une forme d'arabica bien fixée et très caractéristique, que les spécialistes mondiaux du café ont érigés en variété...

Il est aussi admis qu'il est originaire de La Réunion et qu'on ne le trouve qu'à La Réunion. Mais, rien ne va plus lorsqu'il faut dire quand il est apparu. En clair, est-ce une plante indigène, endémique ou bien une plante exotique ?

Par contre, dans l'île, nous attachons beaucoup d'importance à ces mots et le Réunionnais aime bien connaître comme il dit en créole : « *est-ce une plante pays ou une plante dehors ?* » Malheureusement, pour ce qu'il s'agit du café pointu, on le laisse complètement dans le doute. Les articles de presse parlent souvent de plante endémique alors que l'abondante littérature que j'ai consultée penche ouvertement dans l'autre sens.



Thierry-Nicolas TCHAKALOF
Musée des Arts décoratifs de l'océan Indien

Le style *Compagnie des Indes*. Essai de classification et de définition des répertoires stylistiques et des sources en présence

La mention de style Compagnie des Indes appliquée à l'art du meuble n'apparaît pas dans les textes de l'époque. Si elle semble résulter du mythe attaché à l'Inde française et à la grandeur de l'empire disparu, elle correspond également au besoin réel de définir un ensemble original de productions matérielles faites d'emprunts, d'influences et d'interprétation diverses auprès de multiples foyers culturels comme également de savoir-faire particulier en usage dans cette aire géographique.



Nicolas WALZER
Université de La Réunion

Le pasteur luthérien et missionnaire de la *Norwegian Missionary Society*, Lars Vig (1845-1913), œuvre dans le Nord-Betsileo entre 1874 et 1902

Il est l'un des premiers Européens à étudier les cultes des Malgaches en s'immergeant dans leur langue et leurs coutumes. Il recueillit ses données auprès des élèves qu'il forma à l'École Normale de Masinandriana. Il consacra également une étude à la condition des jeunes femmes malgaches face aux Vazaha.

Au départ, colon évangéliste, il se transforma en un témoin privilégié d'un razanisme encore presque vierge d'Occident. Il assista à un esclavage toujours important ainsi qu'aux résistances anti-chrétiennes/anti-vazaha.

À ses débuts, risquant sa vie, il fut contraint de retourner quelques années en Norvège. À son retour, les Malgaches l'adoptèrent progressivement ce qui facilita sa collecte de données. Sa situation initiale : hostilité des autochtones et bienveillance de ses collègues, s'inversa complètement. Il fut reconnu en tant que *Ny Ray aman-dreny Ingahy Vig* (le vieux sage Vig) mais se heurta à l'incompréhension des autres missionnaires.

Nous proposons de resituer son apport ethnographique dans le contexte complexe de ses trois casquettes : évangéliste-enseignant-ethnologue. Car, si son activité de missionnaire lui permit de pratiquer l'ethnographie, son activité de chercheur l'aïda à évangéliser (Ignace Rakoto).

Aujourd'hui, son arrière-petite fille, Aase Vig Berget, traduit le reste de ses notes pour les transmettre aux nouvelles générations malgaches. Nous questionnerons le regard qu'elle porte aujourd'hui sur son arrière-grand père : « Vig avait pensé qu'il fallait connaître les mœurs et les idées des Malgaches pour mieux leur présenter l'Évangile – de manière à ce qu'ils le comprennent en évitant des malentendus. [En explorant aussi profondément ces traditions, n'avait-il pas fini par prendre le risque de faire entrer l'âme malgache dans la sienne, européenne ?] ».

Nous illustrerons notre communication par de nombreuses photos d'archives.